



Prévention des difficultés des entreprises

Mieux vaut prévenir que guérir... En matière de difficultés, trop souvent l'entrepreneur fait l'autruche alors qu'il laisse passer du temps précieux qui pourrait permettre d'obtenir de l'aide, d'engager les actions nécessaires à la survie de l'entreprise. Nous souhaitons à travers cette formation rappeler les enjeux de la prévention et les apports de la réforme de l'ordonnance du 14 mars 2014. La prévention des difficultés doit être un souci permanent du dirigeant pour réagir avant cessation des paiements.

OBJECTIFS

-  Maîtriser les différents outils mis à disposition du chef d'entreprise dès les premières difficultés rencontrées
-  Maîtriser les procédures amiables
-  Maîtriser les procédures judiciaires
-  Connaître les risques des sanctions applicables aux dirigeants

PROGRAMME

DIAGNOSTIQUER LA DÉFAILLANCE D'UNE ENTREPRISE

Reconnaître les signaux d'alerte en amont des procédures collectives
A qui en parler ?

LES DISPOSITIFS DE PREVENTION

Les leviers financiers

Médiation du crédit
Médiation Inter-entreprises
Fonds régional de garantie
Préfinancement du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)
Etalement des cotisations fiscales et sociales
CCSF
CODEFI

Les leviers Judiciaires

Les procédures amiables non collectives

Le mandat ad hoc, pour sortir d'une mauvaise passe
La conciliation, pour sortir des difficultés financières

Les procédures collectives

- La procédure de sauvegarde
 - Les conditions d'ouverture de la procédure
 - Les formalités de la demande
 - La période d'observation
 - Les mesures de réorganisation et les effets du plan de sauvegarde
- La procédure de redressement judiciaire
 - Différence et ressemblances avec la sauvegarde
 - L'ouverture de la procédure
 - Les acteurs de la procédure
 - Le déroulement de la procédure
 - La cession partielle ou totale
 - Le plan de continuation
 - La transformation en liquidation judiciaire
- La procédure de liquidation judiciaire
 - L'objectif
 - L'ouverture de la procédure
 - Les acteurs de la procédure
 - Le déroulement de la procédure
 - La mission du liquidateur
 - Les sanctions éventuelles
 - La clôture des opérations
- La liquidation simplifiée pour les petites entreprises
 - Les critères
 - Le déroulement de la procédure
 - Les effets

DUREE

2 jours

PUBLIC

Toute personne souhaitant connaître et intégrer le droit des faillites applicable aux entreprises en difficulté

Pré REQUIS

Aucun

EVALUATION

Auto-évaluation de positionnement par entretien ou questionnaire.
Auto-évaluation des acquis de la formation par questionnaire amenant à une réflexion sur un plan d'actions.

PEDAGOGIE

De nombreux exemples rythment la formation.

Un fascicule récapitulatif sera remis en fin de stage à chacun des participants

INTERVENANTS

Selon le thème de la formation, CQFD sélectionne un pédagogue possédant une expérience significative, une maîtrise opérationnelle et un profil particulier : sophrologue, psychologue, neuropsychologue, ergonome, ergothérapeute, senior manager, chef de cuisine, gouvernante, journaliste, animateur, ex-policier, etc...

TARIFS

Inter-entreprises à Paris
Intra-muros en France entière
cliquez ici pour consulter sur notre site internet le calendrier et les tarifs

Vidéo de présentation

